Gérald Darmanin annonce le projet d'un «pacte migratoire» européen pour mieux organiser l'immigration et la répartir dans tous les Etats membres

20/01/2022 à 17h59



A l'occasion de la présidence française de l'Union Européenne, le gouvernement va mettre sur la table un ambitieux projet pour mieux organiser l'immigration et la répartir dans tous les Etats membres.

Au lendemain du discours au Parlement européen d'Emmanuel Macron , le ministre de l'intérieur Gérald Darmanin a détaillé jeudi sur France Info la vision de l'exécutif pour assurer la présidence de l'Union Européenne. La France va ainsi proposer un « pacte migratoire » qui devra être voté en plusieurs fois. Un pacte qui se veut « *responsable et solidaire* ». La première étape aura lieu dans les prochaines semaines. « ***Il faut bien tenir les frontières extérieures, il ne faut pas créer des murailles, des barbelés, il faut savoir enregistrer les personnes qui arrivent sur le sol européen, voir pourquoi elles sont là, est-ce qu'on peut regarder si elles ont ou pas des problèmes de sécurité avec l'Europe*** » a défendu le

ministre. Il a appelé également à traiter les demandes d'asile plus rapidement, évoquant des dossiers traités « *au moins en quelques semaines* ».

« *Ceux qui méritent l'asile doivent pouvoir être accueillis et ceux qui ne méritent pas l'asile, on doit pouvoir leur dire de rentrer chez eux* » a-t-il déclaré. La mise en place de quotas migratoires pour chaque pays européen est la position soutenue par la France sur les questions d'immigration européenne. « *Il faut de la solidarité avec la relocalisation de personnes qui sont demandeurs d'asile, les pays européens doivent se partager les personnes qui connaissent des difficultés. Pour les pays qui ne voudraient pas, on leur dit qu'il y aura un soutien financier extrêmement important. C'est la contrepartie pour ceux qui feraient des relocalisations* » a proposé le ministre l'intérieur. […]

Paris Match/msn